

Intitulé de poste	CORRECTEURS
GROUPE DE CORRECTEURS	
Groupe	
Modalités de désignation	Désigné par le Ministre en charge de la Fonction Publique sur proposition du Directeur Général de la Fonction Publique après appel à candidature.
Profil	Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans la spécialité et /ou avoir une expérience et un savoir-faire dans l'enseignement et la formation.
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none">- Etre intègre et honnête ;- Avoir une bonne capacité d'organisation et de réactivité ;- Avoir le sens de la communication et du travail d'équipe ;- Avoir le sens de la pédagogie ;- Avoir une bonne présentation ;- Etre discret ;- Avoir la maîtrise de soi.
Mission	<ul style="list-style-type: none">- Corriger les copies relatives aux épreuves de la discipline pour laquelle vous avez postulé ;- Participer à l'élaboration des corrigés des épreuves de la discipline au cas échéant.
Principales activités	<ul style="list-style-type: none">- Ne corriger que dans la spécialité pour laquelle il est affecté dans la salle ;- Retirer les copies dont les spécialités sont différentes pour les transmettre au coordinateur de la salle ;- S'assurer que la copie est entièrement corrigée et les points bien comptabilisés ;- S'assurer que les chiffres concernés de l'échelle de l'évaluation sont cochés et que la note est bien reportée dans la case correspondante sur la copie ;- Signer la copie du candidat après correction ;- Remplir les documents administratifs y afférents.
Contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none">- Ne pas être candidat au titre de l'année en cours ;- Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou d'une poursuite judiciaire ;- Avoir une bonne santé mentale et physique.